

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agréation  
de l'asbl Fédération Interdiocésaine des Bibliothécaires et  
Bibliothèques Catholiques en qualité d'organisation  
représentative d'utilisateurs**

**A.M. 09-03-2017**

**M.B. 28-04-2017**

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agréation de l'asbl «Fédération Interdiocésaine des Bibliothécaires et Bibliothèques Catholiques» (en abrégé F.I.B.B.C.), enregistrée sous le numéro d'entreprise 429.726.925, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.